



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 2747

Texte de la question

PORTAIL INTERNET POUR L'ORIENTATION DES ETUDIANTS

M. le président. La parole est à M. Daniel Prévost, pour le groupe UMP.

M. Daniel Prévost. S'agissant de la SOGERMA et du marché de maintenance aéronautique de 2002, c'est notre collègue socialiste Pierre Cohen qui a effrontément menti. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - " Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Car c'est bien Alain Richard, ministre socialiste de la défense, qui a décidé de cette attribution à une société portugaise ! (*" Non ! " sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements puis huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Pierre Cohen. Mais non !

M. Albert Facon. Qui a signé, monsieur Prévost ?

M. Daniel Prévost. Décidément, le PS fait du mensonge et de la rumeur son mode d'expression préféré ! Ma question s'adresse à M. François Goulard, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Monsieur le ministre, les universités françaises accueillent plus d'un million d'étudiants chaque année. Elles proposent plusieurs milliers de formations. Or le constat doit être fait que tous les étudiants ne sont pas égaux devant la réussite. Les taux d'échec à l'université sont extrêmement élevés et, au final, on constate que c'est une sélection par l'échec qui s'effectue. Cela s'explique par les capacités personnelles de chacun bien sûr, mais aussi par les choix d'orientation qui peuvent être faits. Nous voyons des jeunes qui donnent le sentiment de se retrouver dans ces formations un peu par hasard. Ce sont ces mêmes jeunes qui, au final, se retrouvent plus ou moins rapidement en marge du système de formation. Comment expliquer, alors même que l'État a de nombreux services, les CIO notamment, que l'orientation demeure pour des milliers de jeunes un casse-tête aussi important ?

Ma question sera la suivante, monsieur le ministre : alors que des milliers de jeunes s'appêtent à passer le baccalauréat, qui va leur ouvrir les portes de l'enseignement supérieur, comment comptez-vous améliorer cette situation ? Plus précisément, vous aviez annoncé, au mois de septembre dernier, un site Internet visant à faciliter l'orientation de ces jeunes ; où en êtes-vous de ce projet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. François Goulard, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.* Monsieur Prévost, il est tout à fait exact qu'un tel échec dans les premières années de l'Université constitue une profonde anomalie. Il faut savoir que 40 % des étudiants qui s'engagent dans des études supérieures sortent de l'université sans aucun diplôme. Personne ne peut admettre une telle situation. Il y a plusieurs facteurs qui l'expliquent, mais en particulier, comme vous l'avez dit, des erreurs fréquentes d'orientation. Nous devons absolument améliorer l'orientation vers l'enseignement supérieur. C'est un devoir absolu.

Dans le contexte du grand débat sur les liens entre l'Université et l'emploi, débat lancé par le Premier ministre Dominique de Villepin, nous avons décidé de mettre en oeuvre un portail Internet qui va permettre dès demain aux étudiants et aux futurs étudiants de mieux se repérer dans la situation quelquefois complexe de l'enseignement supérieur, avec ses milliers de filières offertes, avec surtout cette donnée essentielle qu'est le taux d'emploi à l'issue des diplômes. Il faut absolument qu'avant de s'engager dans une filière universitaire, les

étudiants sachent quels en sont les débouchés, s'ils ont une chance raisonnable de trouver un emploi correspondant à leur qualification.

Mesdames et messieurs les députés, le grand service public qu'est l'Université a vis-à-vis de ses usagers que sont les étudiants au moins deux devoirs : le premier, c'est un devoir de transparence, d'égalité d'accès à l'information ; le second, c'est un devoir d'efficacité. Nous y travaillons chaque jour. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Prévost](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2747

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 mai 2006